



Rupture conventionnelle de contrat

Par **luluj06**, le **04/07/2012 à 21:55**

Bonjour,rnrnJe suis en poste depuis 1 an , et je n ai toujours pas eu de rendez vous a la medecine du travail. Malgré une tentative oral et écrite , mon employeur ne se décide toujours pas a prendre rendez vous.rnrn A cause de nombreux conflits avec avec celle ci je souhaite partir pour effectuer une reconversion , et pour etre pris en charge je dois garder mes droits au chômage pour cela j ai proposé une rupture conventionnelle de contrat mais elle n'est pas d'accord.rnrnAlors puis je poser une démission pour non respect du contrat de travail et est ce que celle ci me permettrait de garder mes droits?

Par **DSO**, le **05/07/2012 à 09:01**

Bonjour,rnrnNon, ce ne serait pas une démission reconnue légitime par le Pôle Emploi.rnrnCordialement,rnDSO